

Réunion d'information concernant l'étude : « Elaboration du document d'objectifs du domaine de Verdilly »	Compte rendu de la réunion du 23/01/2014
	<i>Rédaction : Sandrine MILANO</i> <i>Validation : Bénédicte GREFF</i>

Structure	Nom	Présence le 23/01//2014
CFPPA de Verdilly – SACD Fondation Guynemer	THUILLIER Isabelle (Directrice du centre de formation professionnelle, également CCRCT)	x
Communauté de communes de la région de Château-Thierry	GREFF Bénédicte (Animation du Contrat Global pour l'eau)	x
Office National des Forêts – Bureau d'études territorial	MILANO Sandrine (Chef de projet écologie)	x
Office National des Forêts – Agence de Picardie	NOWICKI Christian (agent patrimonial)	x
Office National des Forêts – Invité par la Fondation	GUILLAUME Gabriel (Aménagiste)	x
Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie	FRIMIN David (Responsable départemental)	x
Mairie de Brasles	FOSSET Alain (Maire adjoint)	x
Mairie de Mont St père	BELLOIR Jacques (Maire)	x
Mairie de Verdilly	MASSE Michel (Maire)	x
Chambre d'agriculture de l'Aisne	COINTE Stéphanie	x
Association « Picardie Nature »	WINIESKI Mehohli (adhérent)	x
Personne ressource et membre des associations « Vie et Paysages » et CENP	MUNNIER Pierre	x
Union des communautés de communes du Sud de l'Aisne	DE GOEDE Géraud	x
Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESAS)	VIET Sandrine	x
Groupement sylvicole axonais	LONGATTE Etienne	x
SGV	PINON-GUERIN Nathalie	x
USAA	BELMONTE Hélène	x
Lycée agricole et viticole	Mr ROUSSEL	x
GFA Haut des Canes	Nom non mentionné	x
Association pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	MAUGET Patrick	x
Propriétaires privés et/ou exploitants	Mr AMBEL-FONTAINE, JOFFIN-LETIERCE	x
	Mr AUBERT-BLANCHARD, représenté par Mr BLANCHARD Francis	x
	Mr COQUELART-JARROT	x
	Mr CUISSOT	x
	Mrs DECHELLE Philippe-Jean et Henri-Louis	x
	Mr LE NAOUR	x

	Mr LERICHE	x
	Mr MICHAUX	x
	Mr NOUVIAN	x
	Mr PANNIER	x
	Mme ROCH	x
	Mr TAINÉ	x
	Mr ZDOBYCH	x

Ordre du jour :

- Présentation des résultats du diagnostic du site réalisé en 2013,
- Lancement de la phase 2 d'étude prévue en 2014 : concertation, élaboration des dispositions concrètes de gestion et de suivi, rédaction des documents définitifs,
- Questions diverses.

Excusés :

- Mr le Préfet de l'Aisne
- Muriel BRETON, Etienne CHARMETTE, Nadine CLOEST, Alban SAUVAT (DDT 02),
- Fabrice CHAMPAGNE (ONEMA),
- Eric CHAMPION (INAO),
- DE BRONZAC DE VAZELHES Anne Dauphine,
- Michèle FUSELIER (CCRCT),
- Annick GEOFFROY (CA02),
- Jérémie LEBRUN (CENP),
- Yves MAQUINGHEN (Picardie Nature),
- Mathieu WILLMES (DREAL),
- Association OMOIS Environnement.

❖ Introduction par la présidente du comité de pilotage, I. THUILLIER :

I. THUILLIER rappelle l'historique de la désignation du domaine de Verdilly en site Natura 2000, débutant avec la proposition faite il y a une vingtaine d'années par la Fondation Guynemer. Elle évoque le travail effectué par Yann SOREL sur le territoire pour la protection du Sonneur à ventre jaune, et remercie Bénédicte GREFF de la CCRCT pour son travail de pilotage de l'élaboration du DOCOB.

❖ Présentation des diagnostics écologique et socio-économique (sur la base d'un diaporama téléchargeable sur le site internet de la CCRCT):

S. MILANO et D. FRIMIN présentent conjointement le résultat des prospections naturalistes effectuées entre avril et août 2013, qui ont permis d'évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces du site Natura 2000 :

- 12 habitats d'intérêt communautaire recensés, parmi lesquels deux habitats qui revêtent une très forte priorité de conservation sur le site :
 - o les Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales,
 - o les Aulnaies-Frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux,
- une batrachofaune patrimoniale, avec deux espèces d'intérêt communautaire :
 - o le Sonneur à ventre jaune,
 - o le Triton crêté,
- une forte diversité chiroptérologique, avec 3 espèces d'intérêt communautaire :
 - o le Grand Murin,
 - o le Murin à oreilles échancrées,

- la Barbastelle d'Europe,
- un faible potentiel en terme de coléoptères saproxyliques ; il n'y a pas d'espèce d'intérêt communautaire de ce taxon recensée.
- un intérêt patrimonial régional sur la flore et les lépidoptères.

P. MAUGET indique qu'il effectue des observations de Sonneur à ventre jaune, notamment avec F. CHAMPAGNE ; pour lui, l'année 2013 a été très particulière au niveau météorologique et ne peut être considérée comme une référence. Il fait part de ses observations dans le secteur de Trugny : là où les aigrettes et les hérons sont présents, il n'y a plus de tritons. Par ailleurs, dans des secteurs où les ornières de débardage ont été laissées, la population de Sonneur à ventre jaune s'est multipliée par 6. Il indique qu'il encadre un doctorant qui va effectuer une thèse sur le Sonneur à ventre jaune.

D. FRIMIN le remercie pour ces informations, lui confirme que les données de présence de Sonneur transmises par l'AAPPMA et par Picardie Nature ont été intégrées dans le diagnostic du DOCOB, de même que les données des années antérieures ; il l'invite à transmettre ses données s'il en dispose d'autres. Un plan régional d'actions va être décliné dans le Sud de l'Aisne et les informations dont il dispose pourront être utiles.

D. FRIMIN énonce quelques pistes d'actions qui pourront être discutées dans la phase 2 de l'étude : la restauration des zones de sources qui constituent des habitats potentiels du Sonneur mais sont aujourd'hui dégradées, la création d'ornières de substitution à côté des bandes de roulement des chemins, une réflexion sur le pastoralisme en marge des boisements (les micro-dépressions créées par le passage des animaux pouvant être favorables au Sonneur).

S. MILANO présente les aspects socio-économiques importants sur la ZSC :

- la gestion forestière et l'empreinte forte laissée par les événements du XX^e siècle, les objectifs définis dans l'aménagement forestier 2010-2029,
- la gestion de la ressource en eau sur le territoire, l'existence du contrat global pour l'eau de la région de Château-Thierry,
- l'importance de la pratique de la chasse et la gestion du grand gibier,
- les activités piscicoles concentrées sur l'étang de Trugny, avec l'AAPPMA (association de pêche),
- l'accueil du public et l'opportunité de développement d'activités pédagogiques sur le site,
- l'absence d'activités agricoles au sein du périmètre de la ZSC, mais les pratiques agricoles conditionnent l'environnement de la ZSC (notamment le projet d'extension de l'AOC Champagne).

❖ Présentation des problématiques de conservation :

D. FRIMIN poursuit en abordant les problématiques et questionnements en matière de conservation du site Natura 2000, liés à la dynamique des habitats, à l'écologie des espèces et du paysage, aux activités humaines. Le diagnostic a permis de croiser état de conservation et activités pratiquées sur le site, afin de dégager les enjeux liés et d'esquisser des pistes d'actions, qu'il conviendra d'approfondir en 2nde partie d'étude.

D. FRIMIN présente également les enjeux écologiques identifiés en périphérie de la ZSC, notamment au niveau du coteau de Courcenon. Une réflexion est à mener pour définir l'outil adéquat pour préserver ces secteurs et leurs fonctions : comment travailler avec les propriétaires et gestionnaires de façon contractuelle pour gérer des secteurs à l'abandon et concilier les activités économiques et la préservation des milieux naturels ?

Mme Cointe interroge sur les actions possibles en marge du site : il s'agirait de moyens de contractualisation en dehors de la démarche Natura 2000 puisque l'on se situe à l'extérieur de la ZSC. D. FRIMIN confirme mais précise que pour l'Europe, Natura 2000 doit considérer le site dans son environnement, et qu'il est pertinent de s'interroger sur les actions possibles en dehors de la ZSC. En effet ces zones limitrophes constituent des zones tampons et peuvent améliorer la fonctionnalité du site.

Mme Cointe ajoute qu'il est nécessaire pour s'engager dans de telles démarches de contractualisation de se rapprocher de l'ayant droit, en plus du propriétaire. S. MILANO confirme que ce doit être le cas.

D. FRIMIN indique qu'il y a un intérêt à être inclus dans le périmètre officiel du site Natura 2000 et que cela permet de mobiliser des moyens financiers via les contrats Natura 2000.

I. THUILLIER demande des précisions quant à la possibilité de contractualiser pour des parcelles situées en dehors de la ZSC. S. MILANO répond que le dispositif réglementaire prévoit la possibilité de contractualisation uniquement pour les parcelles situées en site Natura 2000. Mais il existe d'autres outils que D. FRIMIN évoque : la mobilisation des outils ENS (Espaces Naturels Sensibles), ou du fonds européen de développement rural. I. THUILLIER insiste sur la nécessité de cohérence entre les actions menées à l'intérieur et à l'extérieur du site Natura 2000.

Mme Cointe interroge sur l'existence de MAET (Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées) dans le secteur de prairies au Nord du site. S. MILANO indique que d'après les informations recueillies, les seules MAET connues sont sur le territoire du ru de Brasles, à l'Ouest du site Natura 2000.

D.FRIMIN explique que le nouveau dispositif agro-environnemental permettant la mobilisation de MAET est en cours d'élaboration et qu'il sera établi dans l'année.

Mme Pinon-Guérin demande si le Sonneur à ventre jaune a été observé dans le secteur du ru de la Maladrerie. D. FRIMIN confirme qu'il a été vu sur une zone de source sur le coteau ; le problème vient de la dégradation récente des autres habitats potentiels de l'espèce et habitats d'intérêt communautaire sur le coteau. Il est possible d'envisager une restauration de ces habitats de sources incrustantes, qui sont hautement patrimoniaux.

Mme Pinon-Guérin interroge sur l'élargissement du périmètre de prospection en dehors du site Natura 2000, qui peut créer de l'ambiguïté car on se situe en dehors de la ZSC. S. MILANO explique qu'il a été jugé pertinent de profiter des prospections menées dans le site pour préciser les enjeux dans certains secteurs limitrophes pour lesquels les données recueillies permettaient de supposer l'existence d'enjeux écologiques. D. FRIMIN ajoute que l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'élargir la démarche Natura 2000 à ces habitats limitrophes, dans le cadre d'une démarche constructive avec les acteurs de ce territoire, bien qu'aujourd'hui aucune démarche d'élargissement du périmètre n'a été lancée. I. THUILLIER estime qu'il faut avancer dans la démarche de contractualisation, voir ce qui peut être réalisé en dehors de la ZSC avec des outils contractuels qui recueillent l'adhésion ; et que si l'intérêt de ces habitats périphériques est suffisamment marqué, on pourra envisager une extension du site dans un horizon à 10-15 ans.

❖ Présentation du calendrier pour la réalisation de la phase 2 de l'étude :

S. MILANO présente le calendrier proposé pour la réalisation de la phase 2 de l'étude « Concertation, élaboration des dispositions concrètes de gestion et de suivi, rédaction des documents définitifs ». A signaler notamment les deux réunions de groupe de travail prévues les 20 février et 20 mars, une nouvelle réunion d'information et une visite de terrain qui seront proposées courant mai.

I. THUILLIER souhaite qu'il soit possible, en parallèle des réunions techniques, d'organiser une réunion pour recevoir les propriétaires et ayants droit qui le souhaitent pour recueillir leurs attentes et réactions. Elle exprime sa volonté d'avancer rapidement avec l'ensemble des utilisateurs, dans le respect des directives européennes. La principale force sur le massif est pour elle la richesse humaine, avec des personnes comme Gabriel GUILLAUME qui ont longtemps œuvré pour la protection des écosystèmes.

A la demande d'I. THUILLIER, S. MILANO précise qu'il sera nécessaire de procéder, une fois la démarche de validation du DOCOB réalisée, à une nouvelle élection de la structure porteuse pour la phase opérationnelle d'animation lors de laquelle un animateur de terrain proposera aux propriétaires et ayants droit la charte Natura 2000 et des contrats environnementaux spécifiques au site Natura 2000.

Un propriétaire évoque sa connaissance du site depuis 60 ans, la forêt était auparavant plus propre, moins boisée mais avec des arbres plus gros et les fossés étaient mieux entretenus. S. MILANO précise que l'aménagement forestier prévoit la maturation des peuplements, aujourd'hui très rajeunis, mais que cela prend du temps ; par rapport aux fossés, il faut voir leur vocation car un effet de drainage peut être néfaste à certains habitats. I. THUILLIER souligne l'histoire particulière de cette forêt, marquée notamment par la tempête de 1999, qui se voit lorsqu'on la visite pour la première fois.

Une personne interroge sur la présence d'une maison en ruine au cœur de la forêt. I. THUILLIER répond qu'elle n'a aujourd'hui aucun rôle ; elle servait autrefois à entreposer les tracteurs, mais est désormais très dégradée. Un projet d'installation d'une exposition temporaire avait été proposé, mais sans suite à l'heure actuelle.

I. JACOB THUILLIER remercie les participants pour les échanges et clôt la réunion d'information.